



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Vin et fromage du Conseil d'Etat pour l'année 2022

Le Gouvernement vaudois prime le Clos du Châtelard, AOC Chablais, et le Gruyère AOP de la fromagerie Tyrode

Le nouveau vin d'honneur du Conseil d'Etat sera le clos du Châtelard, Villeneuve, AOC Chablais Premier Grand Cru, propriété des caves Hammel SA. Le Gouvernement a également primé le Gruyère AOP issu de la fromagerie Tyrode, située dans le district du Jura-Nord Vaudois, qui sera son fromage d'excellence pour l'année 2022.

A l'issue de sa séance du 3 novembre 2021, le Conseil d'Etat a dégusté trois Premiers Grands Crus vaudois et trois Gruyère AOP, produits dans le canton, présélectionnés parmi quinze échantillons. Son choix s'est porté sur le millésime 2020 du Clos du Châtelard, Villeneuve, AOC Chablais, propriété de Hammel SA. Vinifié par Charles Rolaz, il sera le vin d'honneur du Conseil d'Etat pour l'année 2022. Pour l'accompagner au cours de la même période, le fromage d'excellence du Gouvernement vaudois sera le Gruyère AOP de la fromagerie Tyrode située à l'Auberson et élaboré sous la conduite du fromager Vincent Tyrode. Ce Gruyère, comme tous ses concurrents, a obtenu une moyenne supérieure à 19 points sur 20 lors des taxations 2020.

Compte tenu du nombre de Premiers Grands Crus agréés à ce jour, soit vingt-et-un, le Conseil d'Etat a confié à une commission de dégustation ad hoc, conduite par Olivier Viret et Philippe Meyer, œnologue cantonal, le soin d'effectuer une présélection des vins. Pour le surplus, les conditions de la dégustation, effectuée personnellement par les membres du gouvernement, - aveugle et comparative - n'ont pas changé. M. Viret s'est assuré qu'elle se déroule dans les règles de l'art pour les vins, tandis que M. Philippe Gremaud, contrôleur-qualité de l'Interprofession du Gruyère faisait de même pour les fromages.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 novembre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Vincent Tyrode, fromager

Charles Rolaz, propriétaire du Clos du Châtelard et directeur général de Hammel SA

Philippe Bardet, directeur de l'Interprofession du Gruyère